

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: FourmiBox

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: 318/17/L-000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: LU-0011009-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

FourmiBox
HGX Mierenlokdoos - Boîte anti-fourmis

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SBM DEVELOPPEMENT
	Adresse	60 chemin des Mouilles 69130 Ecully France
Numéro de l'autorisation	318/17/L-000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	LU-0011009-0000	
Date de l'autorisation	03/11/2017	
Date d'expiration de l'autorisation	31/12/2025	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Bayer S.A.S/ Environmental Science
Adresse du fabricant	16 rue Jean-Marie Leclair – CS 90106, 69266 Lyon Cedex 09 France
Emplacement des sites de fabrication	ZI Nord 02250 Marle sur Serre France

Nom du fabricant	SBM Formulation
Adresse du fabricant	ZI Avenue Jean Foucault CS621 F- 34500 Béziers France
Emplacement des sites de fabrication	SBM Formulation F- 34500 Béziers France

Nom du fabricant	IRIS
Adresse du fabricant	1126A, avenue du Moulinas - Route de Saint Privat F- 30340 SALINDRES France
Emplacement des sites de fabrication	IRIS F- 30340 SALINDRES France

Nom du fabricant	Zapi S.p.A.
Adresse du fabricant	Via Terza Strada 12 35026 Conselve (PD) Italie
Emplacement des sites de fabrication	Via Terza Strada 12 35026 Conselve (PD) Italie

Nom du fabricant	KWIZDA
Adresse du fabricant	Z.A Bourgneuf Route de Dourdain 35450 VAL D'IZE France
Emplacement des sites de fabrication	Z.A Bourgneuf Route de Dourdain 35450 VAL D'IZE France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	37 - Imidaclopride
Nom du fabricant	Bayer AG
Adresse du fabricant	Industrial Operations, Alfred Nobel-Strasse D-40789 Monheim am Rhein Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Chempark D-41538 Dormagen Allemagne

Substance active	37 - Imidaclopride
Nom du fabricant	Ningbo Generic Chemical Co., Ltd.
Adresse du fabricant	Room 10-6, Shidal Square 8 315010 Zhejiang Chine
Emplacement des sites de fabrication	Shaanxi Hengtian Chemical Co., Ltd., Plant address: Dali Core Zone, Wei nan National Agricultural Science and Technology Park - Shanxi province Chine

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Imidaclopride	(2E)-1-[(6-chloropyridin-3-yl) methyl]-N-nitroimidazolidin-2-imine	Substance active	138261-41-3	428-040-8	0,03

2.2. Type de formulation

RB - Appât (prêt à l'emploi)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Non-professionnel

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	VII.2 Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Formicinae: Nom commun: Fourmi noire des jardins Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur A l'intérieur: Cuisines, salons et caves A l'extérieur, autour des bâtiments: Terrasses, pavages, patios, entrées des hangars et des garages des bâtiments. Ne pas utiliser sur le sol, le gazon ou les massifs de fleurs.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: En boîtes d'appâts Description détaillée: Pour une utilisation à l'intérieur, le produit doit être placé en position horizontale, là où l'on peut observer des fourmis à la recherche de nourriture, en général sous les portes, les fenêtres ou dans les fissures et les crevasses. Lors de l'utilisation à l'extérieur, le produit doit être placé aux endroits où les fourmis sont actives, par exemple à proximité des colonnes de fourmis ou sur ces colonnes.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 1 station d'appât par nid de fourmis cible. Maximum de 2 stations par emplacement. Dilution (%): sans Nombre et fréquence des applications: Chaque station d'appât contient 3,3 g d'appât (1,0 mg d'imidaclopride), et le produit est appliqué à un taux d'une station d'appât par nid de fourmis cible, c'est-à-dire 3,3 g d'appât par nid cible. En cas d'infestation grave, le produit est appliqué à un taux de 2 stations d'appât par nid. Maximum de 2 stations par emplacement ou colonne de fourmis. Les stations d'appât ne doivent pas être remplacées plus fréquemment que toutes les 4 semaines.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

°Boite d'appâts en plastique (polystyrène), 3.3 g de formulation scellée dans une cavité Al-PE.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Casser les 4 languettes pour ouvrir les trous d'entrée des fourmis dans la station d'appât, placer la station à un endroit où des fourmis sont visibles et où elle est protégée de la pluie. En fonction de la gravité de l'infestation, utiliser une ou deux stations d'appât.

Toujours lire l'étiquette ou le dépliant avant l'utilisation et respecter toutes les instructions données.

Informez le titulaire d'autorisation si le traitement n'est pas efficace.

Appliquez le produit à l'abri de la lumière directe du soleil ou de sources de chaleur (par ex. ne pas placer la station sous un radiateur).

Vérifiez les points d'appâtage une fois par semaine.

Si l'infestation persiste en dépit du respect des instructions sur l'étiquette, contactez un professionnel de la lutte contre les ravageurs.

Évitez une utilisation continue des produits.

Protégez de la pluie.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Lavez les mains et la peau exposée avant les repas et après l'utilisation.

Conservez dans un endroit sûr.

Ce matériau et son récipient doivent être éliminés de façon sûre.

Ne pas utiliser sur le sol, le gazon ou les massifs de fleurs.

Dangereux pour les abeilles.

NE PAS UTILISER dans les endroits où la nourriture, les aliments pour animaux ou l'eau pourraient être contaminés.

Interdire l'accès des enfants et des animaux aux appâts.

ENLEVER TOUS LES RESTES D'APPÂT et leurs récipients.

Assurez-vous que la station est en position horizontale pendant le transport, le stockage et l'utilisation.
Si l'infestation n'est pas maîtrisée, une nouvelle application pourrait être nécessaire.
Lorsque le produit est utilisé autour de bâtiments, ne pas appliquer à proximité de bouches d'égout. Si la zone traitée est reliée à une retenue d'eau de pluie ou un égout, utiliser uniquement dans des zones non sujettes à submersion ou humidité, en d'autres termes, protégées de la pluie, des inondations ou des eaux de nettoyage.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Généralités :

Sortir de la zone dangereuse. Déplacer et mettre la victime en position stable (allongée sur le côté).

Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer en toute sécurité.

- Ingestion :

Rincer la bouche à l'eau. Contacter un centre antipoison (Tél.: 8002-5500) ou un médecin. Obtenir immédiatement un avis médical en présence de symptômes ou d'ingestion de quantités importantes. En cas de perte de connaissance, placer la victime en position latérale de sécurité et demander immédiatement un avis médical. Ne pas faire boire ou vomir.

Garder le contenant ou l'étiquette à proximité.

- Contact avec la peau :

Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau contaminée à l'eau et au savon. Contacter un centre antipoison (Tél.: 8002-5500) ou un médecin en présence de symptômes. Demander un avis médical si une irritation se développe et persiste.

- Contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, sans oublier le dessous des paupières, pendant au moins 15 minutes.

- Notes au médecin :

Traiter les symptômes. Surveillance : fonctions respiratoire et cardiaque.

En cas d'ingestion de quantité importante, n'envisager un lavage gastrique que durant les 2 premières heures. Toutefois, l'application de charbon activé et de sulfate de sodium est toujours recommandée.

Il n'existe aucun antidote spécifique.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Ne pas contaminer l'eau avec le produit ou son récipient.

Ce matériau et son récipient doivent être éliminés de façon sûre.

Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'un centre de collecte des déchets spécialisé.

L'élimination de ce produit, des solutions et de tout sous-produit devrait toujours être effectuée dans le respect des exigences de la législation sur la protection environnementale et l'élimination des déchets ainsi que des exigences de toute autorité locale ou régionale.

Éviter la dispersion des matériaux déversés ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Ne pas réutiliser le récipient.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver dans l'emballage d'origine.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien aéré.

Protéger du gel.

Conserver à l'abri de la lumière.

Durée de conservation jusqu'à 36 mois.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

cf. 4.1.1.

5.2. Mesures de gestion des risques

cf. 4.1.2.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

cf. 4.1.3.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

cf. 4.1.4.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

cf. 4.1.5.

6. Autres informations

/